



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	13	13

**SEANCE DU 25 MARS 2024**

DATE DE LA CONVOCATION  
21/03/2024

L'an Deux Mille vingt quatre et le 25 mars à 19 heures 30

DATE D’AFFICHAGE  
21/03/2024

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d’Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Clarence Appell, Peggy Viola, Sandra Fiorèse, Brigitte Simon, Joseph Bracco, Frédéric Thomas, Cyril Durand, Fabrice Mermin, Nathalie Jacquier, Patrick Bastien, Benjamin Bou Aziz, Carlos Coelho

Absents : Jean-Christophe Eichenlaub,

Secrétaire de séance : Cyril Durand

**DELIBERATION N°6 : Acquisition de terrain de voirie chemin du Cordelé – cession de terrain par Mme Santin**

Suite à un alignement réalisé en 2018, une partie du chemin du Cordelé passe sur une parcelle de terrain privée, cadastrée section A N° 1341 de 208 m<sup>2</sup>, appartenant à Mme Santin Karen.

Pour régulariser la situation de cette partie de voirie ouverte à la circulation publique, il convient d’acquérir la parcelle auprès de Mme Santin. La commune faisant appel à la SAS pour la rédaction de l’acte authentique, le montant total de cette acquisition s’élève à :

- 544.39 € pour rédaction de l’acte
  - 3 685 € Pour l’achat du terrain
- Soit 4 229.39 € au total.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité, décide :

- d’approuver cette acquisition aux conditions financières ci-dessus mentionnées ;
- d’approuver le classement de la parcelle ci-dessus mentionnée dans le domaine public voirie ;
- d’autoriser le maire ou son représentant à signer l’acte authentique.

Fait à le MONTCEL, le 25/03/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Antoine HUYNH

Le secrétaire de séance,  
Cyril DURAND